Bélize: un nouveau tour de manivelle pour le projet de barrage de Chalillo

En novembre 2001, un tribunal bélizien a statué en faveur de la construction d'un barrage hydroélectrique sur le Haut Macal. L'entreprise chargée de l'ouvrage est Belize Electricity Limited (BEL), qui appartient majoritairement à Fortis Inc. de St. John's, Terre-Neuve, Canada (Cf. Bulletins Nº 44 et 54 du WRM). Le gouvernement du Bélize a privatisé son industrie électrique, ne gardant qu'une part minoritaire dans BEL. Fortis Inc. est propriétaire autant de la compagnie de distribution énergétique du Bélize (Belize Electricity Limited, BEL) que du fournisseur d'énergie le plus grand du pays (Belize Electricity Company, BECOL). Entre Fortis-BEL et Fortis-BECOL, les compagnies Fortis produisent 48% de l'électricité vendue au Bélize, et le reste provient d'une connexion au réseau d'alimentation du Mexique.

L'énorme barrage de béton connu comme le "barrage de Chalillo" est prévu pour être construit sur le Haut Macal, dans une zone désignée comme "BioGem" (un "bijou biologique") en raison de l'éventail d'habitats recensés près des montagnes Mayas, dans le Sud-ouest du pays. S'il était construit, le barrage inonderait plus de 1 000 hectares de la forêt humide des environs -un site où se trouvent des ruines centraméricaines encore inexplorées- détruisant l'aire de chasse des jaguars de la réserve voisine, ainsi que les seuls terrains d'alimentation riverains du tapir de Baird, l'animal national du Bélize qui figure dans la liste des espèces en péril de l'Union internationale de conservation. La crainte principale des organisations environnementalistes béliziennes et internationales -qui ont obtenu l'appui des vedettes d'Hollywood Harrison Ford et Cameron Diaz- est la disparition de l'ara macao bélizien, un grand perroquet multicolore dont il ne reste que 150 à l'état sauvage.

Fortis possède aussi un autre barrage au Bélize, celui du Mollejon. Lorsqu'il est entré en fonctionnement il y a 10 ans, la compagnie a déclaré qu'il allait fournir plus que ce qu'il fallait en électricité pour couvrir la demande croissante des 250 000 habitants du Bélize, sans qu'aucune autre construction ne soit nécessaire. Une étude récemment effectuée au sujet du fleuve Macal montre que le barrage du Mollejon a probablement provoqué l'eutrophisation du fleuve. Les paysans en aval ont eu des problèmes avec la qualité de l'eau et souffert d'éruptions cutanées depuis la construction du barrage. Les effets d'un deuxième barrage en amont pourraient exacerber ces inconvénients.

Les habitants des lieux ne voient aucun avantage à ce méga-projet, mais plutôt des impacts nuisibles sur leur patrimoine national et sur des endroits considérés comme des points sensibles, ce qui a provoqué une opposition croissante. Les conservationnistes locaux ont travaillé en collaboration avec des groupes internationaux incluant le Sierra Club du Canada, Probe International [Groupe terre-neuvien] et le Comité de défense des ressources naturelles (Natural Resources Defense Council, NRDC) pour protéger la vallée du fleuve Macal. Les Béliziens craignent également que le barrage de Chalillo ne fasse monter les tarifs de l'énergie.

Fortis a commandé une étude d'impact environnemental à Amec, le groupe de construction britannique. Les chercheurs du Musée d'histoire naturelle de Londres, auxquels cette société a fait appel, ont conclu qu'il fallait beaucoup travailler dans la région avant d'entamer la construction du barrage, mais leurs recommandations ont été reléguées à une annexe du rapport final, qui avait 1

500 pages. Le colonel Alastair Rogers, ancien membre de la Marine royale et co-auteur de l'évaluation, dit maintenant que le barrage pourrait être désastreux pour la région. "Fortis affirme que le lit rocheux de la zone est du granite. Nous sommes persuadés que la présence d'une quantité importante de roche poreuse telle que le calcaire pourrait rendre le barrage inutilisable. La forêt serait inondée, mais l'eau s'épuiserait par filtration. Il ne resterait que les aspects négatifs, et aucun aspect positif".

Ceux qui s'opposent au nouveau barrage veulent que le gouvernement appuie l'utilisation d'une source d'énergie alternative et durable, telle que la bagasse, un produit résiduel du processus de manufacture du sucre qui était autrefois l'industrie majeure du Bélize, ou que l'énergie soit achetée aux pays voisins, ce qui à la longue coûterait moins cher.

L'Alliance d'organisations non gouvernementales pour la conservation du Bélize (Belize Alliance of Conservation Non-Governmental Organisations - BACONGO) a attaqué le projet en justice. Le 31 mars, la Cour d'appel du pays a finalement refusé la plainte de BACONGO. L'organisation a annoncé qu'elle aura recours au Privy Council de Londres, l'instance la plus haute pour les affaires du Commonwealth britannique. BACONGO a écrit également à la Commission des entreprises publiques du Bélize (PUC en anglais) pour dénoncer la situation d'illégalité de BECOL, subsidiaire de Fortis, qui a opéré sans le permis nécessaire le barrage existant de Mollejon sur le fleuve Macal. Tous les générateurs d'électricité du Bélize dont la capacité dépasse les 75 kilowatts (et le barrage de BECOL est environ 3 000 fois plus puissant) sont obligés d'obtenir ce permis. Suivant Lois Young, l'avocat bélizien de BACONGO, cela veut dire que la compagnie a enfreint la loi et les termes du contrat de vente originel, et que le gouvernement du Bélize en avait connaissance. BACONGO a signalé aussi que la PUC ne peut même pas considérer l'actuelle demande de Fortis/BECOL d'autorisation pour la construction du barrage de Chalillo, tant que BECOL n'aura pas obtenu ce permis. Suivant la loi du Bélize, la PUC doit prendre en compte tous les facteurs économiques, environnementaux et sociaux, et offrir l'occasion pour la réalisation d'un débat public.

Article basé sur des informations tirées de: "Belizean macaws and tapirs threatened by dam project", Elizabeth Mistry, The Independent, http://news.independent.co.uk/world/environment/story.jsp?story=394439; "Canadian dam threatens jaguar habitat", http://www.ryakuga.org/belize/first.html; "Fortis Profits at the Expense of Belizeans", "Belize groups to take Chalillo dam case to Privy Council in England", Stop Fortis!, http://www.stopfortis.org.